

tenue sous la présidence de Monsieur COUDERT, assisté(e)
de Madame MILIN-RANCE et Madame GRANDJEAN, Conseillères
En présence de Monsieur GOTTLIEB, Rapporteur public
Madame VARLET, Greffière

11 heures 15

01)	DOSSIER N° 2503903	RAPPORTEUR: Monsieur Bruno COUDERT
Titre de l'affaire Refus de titre + OQTF 30 jours + Pays + IRTF 2 ans		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SCP EST AVOCATS
Défendeur	PREFECTURE DES VOSGES	
02)	DOSSIER N° 2503914	RAPPORTEUR: Monsieur Bruno COUDERT
Titre de l'affaire OQTF sans délai + Pays + IRTF 12 mois		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître MARTIN Caroline (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet
03)	DOSSIER N° 2501972	RAPPORTEURE: Madame Florence MILIN-RANCE
Titre de l'affaire Expulsion + Pays		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître ALEXANDRE Laurène
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet
Observateur	MINISTÈRE DE L'INTERIEUR	

11 heures 15

04)	DOSSIER N° 2502280	RAPPORTEURE: Madame Florence MILIN-RANCE
Titre de l'affaire Refus de titre + OQTF 30 jours + Pays + IRTF 1 an		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	AARPI GARTNER & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES VOSGES	
05)	DOSSIER N° 2502312	RAPPORTEURE: Madame Florence MILIN-RANCE
Titre de l'affaire Refus de titre + OQTF 30 jours + Pays + IRTF 1 an		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître ELSAESSER TYPHAINE (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES VOSGES	
06)	DOSSIER N° 2502506	RAPPORTEURE: Madame Florence MILIN-RANCE
Titre de l'affaire Refus de titre + OQTF 30 jours + Pays		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Madame
Défendeur	PREFECTURE DES VOSGES	
07)	DOSSIER N° 2502678	RAPPORTEURE: Madame Florence MILIN-RANCE
Titre de l'affaire Refus de titre		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Monsieur
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet

11 heures 15

08)	DOSSIER N° 2501878	RAPPORTEURE: Madame Florence MILIN-RANCE
Titre de l'affaire Etranger : refus de délivrance de titre de séjour (fond)		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître GEHIN Jean (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES VOSGES	
09)	DOSSIER N° 2502258	RAPPORTEURE: Madame Florence MILIN-RANCE
Titre de l'affaire Refus de titre + OQTF 30 jours + Pays + IRTF 2 ans		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître LEBON-MAMOUDY Delphine
Défendeur	PREFECTURE DES VOSGES	
10)	DOSSIER N° 2502261	RAPPORTEURE: Madame Florence MILIN-RANCE
Titre de l'affaire Refus de titre + OQTF 30 jours + Pays + IRTF 2 ans		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître LEBON-MAMOUDY Delphine
Défendeur	PREFECTURE DES VOSGES	
11)	DOSSIER N° 2503393	RAPPORTEURE: Madame Géraldine GRANDJEAN
Titre de l'affaire OQTF 30 jours + Pays + IRTF 6 mois		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître BACH-WASSERMANN Valérie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet

11 heures 15

12)	DOSSIER N° 2503632	RAPPORTEURE: Madame Géraldine GRANDJEAN
Titre de l'affaire OQTF sans délai + Pays + IRTF 12 mois		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître JACQUIN Floriane
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet
13)	DOSSIER N° 2503040	RAPPORTEURE: Madame Géraldine GRANDJEAN
Titre de l'affaire Refus de renouvellement de titre de séjour (fond du 2503251)		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SAS ASTERIA AVOCAT
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet
14)	DOSSIER N° 2503135	RAPPORTEURE: Madame Géraldine GRANDJEAN
Titre de l'affaire Etrangers : OQTF sans délai & interdiction de retour pour une durée de 1 an.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SAS ASTERIA AVOCAT
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet

11 heures 15

15)

DOSSIER N° 2503136

RAPPORTEURE: Madame Géraldine GRANDJEAN

Titre de l'affaire Etrangers : assignation à résidence pour une durée d'un an.

Nom des parties

Demandeur

Monsieur

Défendeur

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Représentants des parties

SAS ASTERIA AVOCAT

Monsieur le Préfet

Arrêté le 16/02/2026

La présidente du tribunal